

**PROCÈS-VERBAL
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**N° 278
23 janvier 2018**

PROCÈS-VERBAL de la deux-cent-soixante-dix-huitième (278^e) séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Chênes, tenue au centre Saint-Frédéric, 457, rue des Écoles, Drummondville (Québec), le mardi 23 janvier 2018, à 19 h 00, sous la présidence de M^{me} Isabelle Marquis, vice-présidente du conseil des commissaires.

APPEL DES PRÉSENCES

PRÉSENCE (P) ABSENCE MOTIVÉE (M)

COMMISSAIRES (QUORUM)

| | |
|-----------------------------------|-----|
| M ^{me} Andrée-Anne AUBIN | (P) |
| M ^{me} Lyne BÉLANGER | (M) |
| M. Alain CHAREST | (P) |
| M. Gaétan DELAGE | (P) |
| M ^{me} Lucie GAGNON | (P) |
| M. Jean-François HOULE | (M) |
| M ^{me} Élisabeth JUTRAS | (P) |
| M. Patrick LAGUEUX | (P) |
| M ^{me} Guylaine LAVIGNE | (P) |
| Mme Isabelle MARQUIS | (P) |
| M ^{me} Manon RIVARD | (P) |

PRÉSENCES : 09

ABSENCES : 02

TOTAL :

COMMISSAIRES-PARENTS

| | |
|--|-----|
| M. Marc BERGERON | (P) |
| M ^{me} Julie BOURASSA | (P) |
| M ^{me} Marie-Claude CHAMPAGNE | (P) |
| M. Israël POULIN | (M) |

SONT AUSSI PRÉSENTS

| | |
|---------------------------------|--|
| M ^{me} France LEFEBVRE | Directrice générale |
| M. Claude DUFOUR | Directeur, Serv. du transport et des technologies de l'information |
| M. Daniel DUMAINE | Directeur, Service des ressources humaines |
| M. Bernard GAUTHIER | Secrétaire général et directeur adjoint du Service des com. |
| M. Yves GENDRON | Directeur, Service des ressources matérielles |
| M ^{me} Carmen LEMIRE | DGA - Directrice, Service des ressources financières |
| M ^{me} Chantal SYLVAIN | DGA – Directrice, Service des ressources éducatives aux jeunes |
| M ^{me} Maude TRÉPANIÉ | Future DGA |

Ouverture de la séance à 19 h 00.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période à la disposition de l'assistance
3. Correspondance et période de questions des élèves
4. Dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 19 décembre 2017 (No 277)
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du mardi 19 décembre 2017 (No 277)
6. Rapport d'appréciation de l'évolution de la situation financière au 31 décembre 2017 (Service des ressources financières – Dossier d'information)
7. Adhésion au regroupement d'achats - Assurance 2018-2019 (Direction générale – Dossier de décision)
8. Liste des chèques émis (M^{me} Andrée-Anne Aubin – Dossier d'information)
9. Période réservée au comité de parents
10. Période réservée au président
11. Période réservée à la direction générale
12. Affaires nouvelles
 - 12.1 Motion de reconnaissance et de félicitations – Personnel de Soucy International et Ville de Drummondville – Projet à l'école Pie X (Conseil des commissaires – Dossier de décision)

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le secrétaire général informe le conseil qu'un élément sera ajouté à l'item 12 (Affaires nouvelles) : *12.1 Motion de reconnaissance et de félicitations – Personnel de Soucy International et Ville de Drummondville – Projet à l'école Pie X (Conseil des commissaires – Dossier de décision)*

RÉSOLUTION CC : 2455/2018

Il est proposé par M. Patrick Lagueux et appuyé par M. Alain Charest, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

2. PÉRIODE À LA DISPOSITION DE L'ASSISTANCE

SANS OBJET

Initiales
du président

3. CORRESPONDANCE ET PÉRIODE DE QUESTIONS DES ÉLÈVES

SANS OBJET

4. DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 19 DÉCEMBRE 2017 (NO 277)

RÉSOLUTION CC : 2456/2018

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Champagne et appuyé par M^{me} Manon Rivard :

- que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mardi 19 décembre 2017 (n° 277).

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU MARDI 19 DÉCEMBRE 2017 (NO 277)

RÉSOLUTION CC : 2457/2018

Il est proposé par Mme Andrée-Anne Aubin et appuyé par M. Gaétan Delage :

- d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du mardi 19 décembre 2017 (No 277).

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

6. RAPPORT D'APPRÉCIATION DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2017 (Service des ressources financières – Dossier d'information)

La directrice générale adjointe et directrice du Service des ressources financières, M^{me} Carmen Lemire, procède au dépôt du rapport d'appréciation de l'évolution financière au 31 décembre 2017. Celui-ci fait état d'un écart favorable (*par rapport au budget*) de 2 251 032 \$.

Madame Lemire fournit au conseil les explications utiles à ce sujet, tout en précisant que le comité de répartition des ressources se penchera prochainement sur les façons d'utiliser les sommes qui seront disponibles.

7. ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ACHATS – ASSURANCE 2018-2019 (Direction générale – Dossier de décision)

Annuellement, la commission scolaire doit se doter d'un portefeuille d'assurances générales. Les conditions de renouvellement sont basées sur les informations contenues au dossier de la commission scolaire ainsi qu'à l'expérience de sinistres à jour.

En 2015, la Commission scolaire des Chênes a joint le regroupement de commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales.

L'expérience vécue à ce jour démontre qu'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achats de services pour l'année 2018-2019.

SUITE, PAGE 4

Initiales
du président

À nouveau, la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, en partenariat avec les Conseillers en assurance Adelson et Associés (CAAA), firme de consultation en assurances dûment autorisée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il serait dans l'intérêt de la commission scolaire de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances générales.

Comme le regroupement prévoit la possibilité de renouveler l'entente de gré à gré avec le fournisseur (BFL Canada), il y a lieu, d'ores et déjà, de mandater M. Turcot pour entamer une négociation à cette fin avec BFL, courtiers en assurances, en application de la clause d'option de renouvellement, ou pour procéder à un appel d'offres public, pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné.

Le conseil doit aussi mandater, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat et s'engager à accepter, après présentation du rapport d'analyse du conseiller (M. Turcot), le résultat de cette négociation ou de cet appel d'offres pour l'ensemble des commissions scolaires ayant participé au regroupement.

RÉSOLUTION CC : 2458/2018

CONSIDÉRANT l'expérience financièrement avantageuse, vécue les années passées, par le regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achats de services pour l'année scolaire 2018-2019, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, en partenariat avec les Conseillers en assurance Adelson et Associés (CAAA), firme de consultation en assurances du Québec dûment autorisée par l'AMF;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de la commission scolaire de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances générales.

Il est proposé par M^{me} Élisabeth Jutras et appuyé par M^{me} Manon Rivard :

- de renouveler l'adhésion de la commission scolaire au regroupement d'achats des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2018-2019;
- de mandater le conseiller Guy Turcot en tant que gestionnaire désigné pour les Conseillers en assurance Adelson et Associés (CAAA), firme de consultation en assurances du Québec dûment autorisée par l'AMF pour entamer une négociation de gré à gré avec la firme BFL, courtiers en assurances en application de la clause d'option de renouvellement ou pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances en dommages pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;
- de mandater, s'il y a lieu, la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

SUITE, PAGE 5

Initiales
du président

- de s'engager à accepter la recommandation du regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11, 12 et 17 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales, soit de renouveler avec la firme BFL ou avec la firme déterminée à la suite d'un appel d'offres;
- d'autoriser la directrice générale ou une directrice générale adjointe, à signer tout document découlant de la présente résolution.

**La proposition est
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

8. LISTE DES CHÈQUES ÉMIS (M^{me} Andrée-Anne Aubin – Dossier d'information)

Madame Aubin fait savoir que l'on a adéquatement répondu à ses questions au sujet de la liste des chèques n° 225.

9. PÉRIODE RÉSERVÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Julie Bourassa, commissaire-parent, fait un bref résumé de la dernière rencontre du comité de parents, tenue le 17 janvier 2018. Mesdames France Lefebvre, directrice générale, et Chantal Sylvain, directrice générale adjointe, ont présenté les grandes lignes du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Pour sa part, M. Jean-François Houle, président, a fait un résumé du rapport annuel 2016-2017 de la commission scolaire.

Le comité de parents a par ailleurs formé un sous-comité, en vue de sa soirée reconnaissance de l'implication parentale, prévue pour le mois de juin. Enfin, le comité est à préparer (*pour mai 2018*), une conférence de Dre Nadia Gagnier, sur la thématique de l'anxiété.

10. PÉRIODE RÉSERVÉE AU PRÉSIDENT

SANS OBJET

11. PÉRIODE RÉSERVÉE À LA DIRECTION GÉNÉRALE

SANS OBJET

12. AFFAIRES NOUVELLES

12.1 MOTION DE RECONNAISSANCE ET DE FÉLICITATIONS – PERSONNEL DE SOUCY INTERNATIONAL ET VILLE DE DRUMMONDVILLE – PROJET À L'ÉCOLE PIE X (Conseil des commissaires – Dossier de décision)

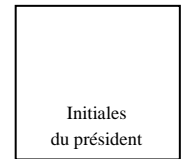
RÉSOLUTION CC : 2459/2018

CONSIDÉRANT que l'école Saint-Pie X inaugurera sa nouvelle bibliothèque le 29 janvier 2018;

CONSIDÉRANT que 225 élèves de l'école auront désormais accès à ce lieu;

CONSIDÉRANT la contribution et l'étroite collaboration des employés de Soucy International à toutes les étapes de réalisation du projet (plan d'aménagement, conception du mobilier, préparation du local);

SUITE, PAGE 6



CONSIDÉRANT le don de mobilier provenant de la bibliothèque municipale Côte Saint-Germain de Drummondville;

CONSIDÉRANT l'apport des enseignants de l'école, de la bibliothécaire de la commission scolaire et des bénévoles de l'école;

CONSIDÉRANT l'enjeu prioritaire qu'est la lecture dans le projet éducatif de l'école.

Il est proposé par M. Alain Charest et appuyé par M. Marc Bergeron :

- de transmettre aux employés de Soucy International, à la Ville de Drummondville ainsi qu'au personnel concerné de l'école et de la commission scolaire, de même qu'aux bénévoles impliqués; toute la reconnaissance et les félicitations du conseil des commissaires, en marge de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de l'école Saint-Pie X.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 20, l'ordre du jour étant épuisé, Madame la vice-présidente décrète la levée la séance du conseil des commissaires.

Le secrétaire général,

La vice-présidente,

Bernard Gauthier

Isabelle Marquis